

Le Tholonet, le 10/11/2021

Affaire suivie par : Barbara HOWES
Téléphone : 04 42 66 60 40
E-mail : barbara.howes@canal-de-provence.com

V/Réf. :
N/Réf. : MUP/BH 21D-002420

Objet : Aménagement hydroagricole de Pierrefeu-
du-Var
Demande d'examen au cas par cas

Madame la Directrice Régionale de
l'Environnement, de l'Aménagement et du
Logement
DREAL
36, boulevard des Dames
13002 MARSEILLE

PJ : 1 formulaire cerfa + Annexes

Envoi dématérialisé

Madame la Directrice Régionale,

Dans le cadre des aménagements hydrauliques du Var, la Société du Canal de Provence et d'aménagement de la région provençale va procéder à l'aménagement hydroagricole du territoire agricole de la plaine de Pierrefeu-du-Var (83).

Cet aménagement nécessite la réalisation d'une demande d'examen au cas par cas auprès de l'autorité environnementale, objet du présent courrier, afin de déterminer si le projet doit faire l'objet d'une étude d'impact au titre du Code de l'Environnement. En conséquence, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le formulaire cerfa de demande d'examen et d'identification du demandeur dûment rempli, ainsi que l'ensemble des annexes.

Le projet se situe sur les communes de Pierrefeu-du-Var et de Cuers ainsi que de façon très marginale (quelques mètres) sur Puget-Ville et La Crau, dans le département du Var (83).

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice Régionale, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Conducteur d'Opération,



Magali UNIA